

Causes non contestées, entendues et approuvées	71
Causes contestées, entendues et approuvées	5
Causes contestées, entendues et rejetées	2
Requêtes non étudiées.....	14

92

Au nombre des pétitions approuvées, 18 avaient été présentées par des maris et 58 par des épouses.

Pour ce qui est des requêtes approuvées, 74 émanaient de citoyens habitant la province de Québec, et deux de l'île du Prince-Edouard. Une analyse des requêtes démontre que les occupations des demandeurs se répartissaient ainsi qu'il suit:

Comptable, sous-contremaître, commis de banque, avocat, charpentier, chauffeurs, commis, fabricant de vêtements, domestique, dessinateur, pharmacien, employé de manufacture, tailleur de fourrure, coiffeur, inspecteur de sacoche, employé d'hôpital, linotypiste, manufacturier, femmes mariées, marchand, garde-malade, exploitant de raffinerie de pétrole, opérateur, peintre, solliciteur de brevets, retoucheur de photographies, employé de chemin de fer, maîtresse de pension, vendeur, vendeuse, secrétaire, sténographes, garde-magasin, tailleur, instituteur, serveuse.

Le comité a tenu 24 séances.

Le comité des divorces a recommandé dans 43 cas qu'une partie des honoraires versées au Parlement soit remboursée.

Suit un état du nombre de divorces et des annulations de mariage accordées par le Parlement du Canada au cours des dix dernières années:

1932-1933	24
1934	38
1935	30
1936	40
1937	46

PROROGATION DU PARLEMENT

DISCOURS DU TRÔNE

L'honorable Thibaudeau Rinfret, député du Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du trône, et la Chambre des communes étant venue avec son Orateur, il plaît à l'honorable député du Gouverneur général de clore la troisième session de la dix-neuvième législature du Dominion du Canada, par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

La présente session s'est ouverte sous l'ombre projetée par les succès rapides de l'agression japonaise en extrême-Orient. En faisant la guerre aux Etats-Unis, l'Allemagne et l'Italie ont fermé la boucle du conflit mondial. L'avance des Allemands en Afrique du nord et en Russie, de même que les progrès des Japonais en Chine et vers l'Inde et l'Australie, ont encore obscurci l'horizon. A la fin de l'été nous traversons apparemment les heures les plus sombres.

Les succès remportés en octobre par les effectifs britanniques dans le Nord africain, puis le débarquement, en novembre, du corps expéditionnaire des Etats-Unis et de l'Angleterre, ont donné une nouvelle tournure aux hostilités dans cette région. Ces succès, joints à la résistance résolue de la Chine, aux exploits incompara-

bles des armées russes, aux gains des Américains et des Australiens dans le sud-ouest du Pacifique, ont sensiblement amélioré la position des puissances alliées. Les forces adverses trouvent enfin une opposition plus à leur taille. Les Nations Unies entament des opérations offensives.

Les soldats du Canada ont continué, en nombre croissant, de servir et de se battre contre les pays de l'Axe en Europe, en Afrique, dans l'Orient moyen, sur toutes les mers et sur les points les plus reculés d'un monde en armes. Leur vigilance s'est exercée sur nos propres côtes, à l'ouest comme à l'est. La valeur et l'héroïsme déployés au cours des opérations conjuguées de Dieppe ont ajouté ce nom à la série inoubliable des faits d'armes du Canada.

Notre pays se souvient avec gratitude de ceux qui, dans toutes les troupes combattantes et dans toutes les parties du globe, ont versé leur sang pour lui et pour la cause de la liberté.

La collaboration entre les Etats-Unis et le Canada s'est resserrée en vue de la défense de l'hémisphère occidental. Des effectifs canadiens et américains ont participé de concert aux opérations de l'Alaska et des îles Aléoutiennes, ainsi qu'ils l'avaient déjà fait à Terre-Neuve, sur les plages de notre littoral de l'Est et dans le Nord atlantique. Le réseau d'aéroports militaires aménagés par le Canada entre les Etats-Unis et l'Alaska s'est enrichi de la route militaire construite par les Etats-Unis. L'exploitation des routes aériennes allant en Europe et en Asie par le nord s'est également faite sur un pied de collaboration.

Aux termes de la loi annoncée dans le discours que je prononçais à l'ouverture de la session, il s'est tenu un plébiscite. En conséquence de ce plébiscite, la loi sur la mobilisation des ressources nationales a subi une modification par laquelle disparaissait la disposition statutaire restreignant le service obligatoire dans les forces armées.

Grâce à l'équilibre de l'effort réalisé dans la poursuite de la guerre, les ressources humaines et matérielles de la nation affectées aux objectifs de guerre n'ont cessé de s'accroître.

Les effectifs armés ont accusé un progrès constant en nombre, en puissance et en efficacité combattante. La production des engins et munitions de guerre ainsi que des denrées alimentaires a atteint de nouveaux sommets. En plus de ravitailler nos propres troupes, le Canada a fourni directement à la Grande-Bretagne et à certaines autres des Nations Unies une vaste quantité d'armes, de munitions et de denrées alimentaires. Dans les limites permises par nos disponibilités en ressources humaines et matérielles, notre programme de munitions donne maintenant son plein rendement. La quantité et la qualité de ce rendement se comparent favorablement avec celles de n'importe quel pays allié.

La production canadienne se voit énergiquement maintenue par un labeur ininterrompu sur nos fermes et dans les forêts, les mines et les pêcheries, dans les usines, les ateliers et les bureaux et dans toutes nos entreprises de transport. Les femmes canadiennes jouent un rôle de plus en plus grand dans nos forces militaires et dans l'industrie.

On a décrété des mesures en vue de pourvoir au rétablissement des militaires dans la vie civile et d'aider les anciens combattants à s'établir sur le sol.

On a augmenté la solde des simples soldats, en reconnaissance de leur service diligent et efficace. On a majoré les allocations versées aux per-

L'hon. M. COPP.